

Préparer l'habilitation d'accès à la profession conducteur taxi

Référence: FPROSER001

Thématique : Me former aux métiers de services

FORMATION AUX METIERS DE SERVICES

FORMATION CERTIFIANTE "HABILITATION POUR L'ACCES A LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI"

Taux de satisfaction 1er semestre 2025 (formations courte & longue) : 100% 100% des stagiaires se déclarent satisfaits

concernant la possibilité de mettre en œuvre les connaissances acquises en formation dans leur activité

Taux de réussite 2024 (ensemble) : 86 %

(104 candidats présentés, 90 candidats reçus)



Numéro du Répertoire Spécifique : RS5635

Nom du certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Date d'enregistrement : 09/12/2021

« Examen officiel organisé par la CMA vous permettant un accès direct à l'emploi (salarié, locataire d'une licence, artisan). Ce certificat* est obligatoire pour exercer la profession de taxi. »

Objectifs

- Maitriser la réglementation du transport public particulier de personnes
- Appliquer les principes de base de gestion
- A ppliquer les règles de la Sécurité routière
- Comprendre et s'exprimer en langue française
- Comprendre et s'exprimer en langue anglaise
- Connaitre le territoire et la réglementation locale
- Appliquer la réglementation nationale ainsi que la gestion propre à l'activité de

taxi

- Conduire en sécurité et respecter le code de la route
- Gérer la relation client
- Construire un parcours et assurer l'accompagnement touristique
- Facturer et procéder à l'encaissement

Public

- Demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion sans expérience dans le domaine du transport de personnes (Formation longue)
- Ambulanciers et auxiliaires ambulanciers (Formation courte)

Contenu

Modules de formation admissibilité

- Réglementation du transport public particulier de personnes : appliquer la règlementation spécifique du transport public particulier de personnes.
- Gestion : gérer économiquement, juridiquement et fiscalement une activité de conducteur de taxi.
- Sécurité routière : appliquer les règles du code de la route, d'entretien du véhicule et d'éco-conduite concourant à un transport en sécurité.
- Capacité d'expression et de compréhension en langue française, sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes : communiquer efficacement avec le client dans le cadre d'une prestation de transport.
- Capacité d'expression et de compréhension en langue anglaise : dialoguer en anglais avec un client lors d'une mission.
- Connaissance du territoire et la réglementation locale : réaliser des courses en appliquant la règlementation locale en vigueur (tarification, etc).
- Réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à l'activité : conformer son activité à la règlementation spécifique taxi en matière d'équipement, de transport de malades assis et de gestion.
- Epreuve d'évaluation et contrôle des connaissances examen blanc 4h00

Modules de formation admission

- La préparation et la réalisation du parcours : définir l'itinéraire adapté et effectuer le parcours.
- La sécurité et la souplesse de la conduite et le respect du code de la route : conduire souplement dans le respect du code de la route.
- La qualité de la prise en charge et de la relation client ainsi que la capacité à apporter des informations à caractère touristique : accueillir, prendre en charge le client et ses bagages, apporter des informations à caractère touristique.
- La facturation et l'utilisation des équipements spéciaux : procéder à l'encaissement de la course, y compris avec un terminal de paiement, établir une facture ou une note, paramétrer correctement les équipements spéciaux.

Prérequis

• Etre titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B expiré du délai probatoire

Information complémentaire :

La formation et l'examen se déroulant en langue française, la maîtrise de la langue française facilitera le suivi de la formation et le passage de l'examen.

Méthodes mobilisées

- Formation en présentiel
- Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

MOYENS TECHNIQUES:

- Salles de formation, Salles informatiques, véhicule école

Délais et modalités d'accès

- Candidatures ouvertes toute l'année avec plusieurs sessions par an
- Nous consulter pour calendrier des sessions
- Accès : tests de connaissances + entretien de validation du projet professionnel

Modalité d'évaluation

Examen blanc

Examen officiel organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Contenu des épreuves :

- Épreuves théoriques d'admissibilité en sept épreuves.
- Est admissible le candidat qui obtient une moyenne pondérée de 10/20 ou plus, calculée sur l'ensemble des épreuves théoriques.
- L'épreuve d'admission consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course de taxi.
- Est déclaré reçu à l'examen le candidat qui a obtenu une note d'au moins 12/20 à l'épreuve pratique, indépendamment des notes obtenues lors de la phase d'admissibilité.

Durée

Formation longue : 140 h (théorie et pratique)

Formation courte:

- 70 h (théorie et pratique)
- Cours du soir (mardi et jeudi de 18 h 15 à 21 h 45) et samedis

Débouchés

Accès direct à l'emploi de conducteur de taxi ou d'ambulance

Suite de parcours

• Pas d'équivalence, pas de passerelle pour cette certification

Tarif

• Formation longue: 2 600

€ nets de taxe

• Formation courte: 1 300

€ nets de taxe

- >> Formation éligible à un financement CPF du candidat à concurence des sommes disponibles sur son compte au moment du dépôt de la demande
- >> Salariés : possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences

Lieux de formation

- ANGERS, CMA Formation, 3 rue Darwin
- LAVAL, CMA Formation, 39 avenue de Chanzy
- LE MANS, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, 5 cour Etienne-Jules MAREY



Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Nous contacter



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire

Siret: 130 020 688 00011

Code APE: 9411Z

Date de mise à jour : 22 septembre 2025

Délivré par:

- Le Mans (CMA72 formation continue): 5, cour Etienne-Jules Marey CS 81630 72016 LE MANS CEDEX 2
- CMA Pays de la Loire (siège régional): 6, boulevard des Pâtureaux 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Chanzy (53): 39, avenue Chanzy 53000 LAVAL
- Angers, CMA Formation (49): 3, rue Darwin CS 80806 49008 ANGERS CEDEX 01

Prochaines sessions:

• CMA Pays de la Loire (siège régional) - Programmation en cours, pour toute information sur une date, un lieu, nous contacter. - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- SALARIE(E) contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI contact